



GUIDE METHODOLOGIQUE DU PROJET ASSOCIATIF

Département de l'Oise

Centre National pour
le Développement du Sport

INTRODUCTION

➤ *Cette présentation a pour but de vous aider à formaliser le projet associatif de votre structure, en répondant aux questions suivantes :*

- **Qu'est-ce qu'un « projet associatif » ?**
- **Pourquoi élaborer un « projet associatif » ?**
- **Comment élaborer un « projet associatif » ?**
- **Quels types d'informations doit comporter le « projet associatif » ?**

LE PROJET ASSOCIATIF : CONTEXTE ET DEFINITION

Depuis 2010, le ministère en charge des sports demande que les aides financières accordées par le CNDS portent sur des projets structurants.

Un projet structurant peut être défini comme étant un projet dont la mise en œuvre impacte de façon sensible et durable l'environnement sportif et social.

LE PROJET ASSOCIATIF DOIT EN ETRE LA TRADUCTION.

Concrètement, le but de cette démarche est la structuration des associations sportives.

On passe donc d'une logique de moyens à une logique de développement global de l'activité.

INTERETS DU PROJET ASSOCIATIF

Le projet associatif exprime les ambitions de la structure : il définit le cadre du plan de développement qui sera mis en place, en déterminant l'avenir de la discipline au niveau local

La formalisation du projet associatif est essentielle pour l'association pour :

- *Avoir une réflexion sur l'avenir/évolution des activités ;*
- *Créer de l'adhésion interne par la clarification d'objectifs de développement ;*
- *Communiquer avec les partenaires extérieurs (publics ou privés) en montrant que l'association est un réel acteur de la vie locale tout en valorisant sa spécificité ;*
- *S'intégrer et prendre en compte plus facilement la politique fédérale.*
- *Anticiper les moyens nécessaires à la réalisation de ces objectifs.*

ANALYSE DU PROJET ASSOCIATIF

Il ne peut y avoir de projet associatif « type » car :

- Cela remettrait en cause les principes de liberté et d'indépendance des associations ;
- Il ne permettrait pas de répondre aux besoins spécifiques repérés localement.

Par conséquent, la trame de « projet associatif » proposée ci-après ne constitue qu'une aide aux associations, et non un exemple parfait !

Cependant, certains critères sont attendus :

- *Adéquation du projet à son environnement local ;*
- *Pertinence des objectifs de développement fixés et des modalités d'évaluation ;*
- *Qualité des plans d'actions proposés permettant d'identifier l'implication du club au niveau sportif, éducatif, social et organisationnel.*

REPERES POUR CONSTRUIRE LE PROJET ASSOCIATIF

- Les enjeux de l'association :
 - **Environnement du club** (particularités locales, partenariats, population...)
 - **Publics accueillis** (typologie des licenciés et des pratiques sportives organisées)
 - **Vie fédérale** (ce que fait le club pour s'intégrer dans la vie de sa fédération)
 - **Volet sportif** (champs d'intervention du club...)
 - **Volet éducatif** (valeurs mises en avant dans l'enseignement du sport, ...)
 - **Volet social** (actions pour des publics cibles)
 - **Volet économique et organisationnel** (ressources humaines et finances disponibles...)

REPERES POUR CONSTRUIRE LE PROJET ASSOCIATIF

- La sincérité du projet associatif :
 - Le projet associatif a pour vocation de refléter ce qui est fait et ce qui va être fait.
 - Il présente de façon synthétique la façon dont la pratique sportive est organisée par l'association.
 - Il présente un caractère quasi-contractuel entre les adhérents et vis-à-vis des partenaires

**Quelle que soit la taille de l'association,
son rayonnement géographique,
sa vocation et ses moyens,
le projet associatif a toute sa pertinence.**

PROPOSITION D'UNE METHODOLOGIE DE PROJET ASSOCIATIF

- **Partie 1 : Etat des lieux**
- **Partie 2 : Analyse de l'état des lieux / diagnostic**
- **Partie 3 : Objectifs pour les années à venir**
- **Partie 4 : Objectifs prioritaires pour l'année en cours**
- **Partie 5 : Moyens nécessaires à la réalisation**
- **Partie 6 : Critères d'évaluation du projet**

PARTIE 1 : ETAT DES LIEUX

Environnement du club	Rayonnement géographique
	Partenaires du club
	Evolution de l'environnement du club (nouveaux clubs sur le territoire, création/suppression d'équipements, groupement de clubs possibles...)
Publics du club - Généralités	Evolution du nombre de licenciés sur les dernières années
	Répartition Hommes/Femmes
	Répartition des licenciés par type de pratique (compétition, loisirs, dirigeants..)
	Pratiques sportives en plein développement
	Pratiques sportives en déclin (à redynamiser)
Vie fédérale	Orientations fédérales dans votre discipline
	Organisations de compétitions fédérales
	Reconnaissance fédérale (charte de qualité, label...)
Volet sportif	Fait marquants de la saison écoulée (résultats sportifs, organisation de compétitions, nouvelles activités...)
	Champs d'intervention du club (compétition, loisirs, école de sport,...)

PARTIE 1 : ETAT DES LIEUX (suite)

Volet éducatif	Valeurs potentiellement transmises par le club
	Actions de promotion de la santé par le sport
	Actions de promotion du fair-play et de la citoyenneté
	Actions favorisant le respect de l'environnement et développement durable
	Autres actions à portée éducative
Volet social	Actions spécifiques mises en œuvre pour le public féminin
	Actions spécifiques mises en œuvre pour les personnes en situation de handicap
	Actions spécifiques mises en œuvre pour les habitants en zones urbaines sensibles
	Actions spécifiques mises en œuvre pour les habitants en zone rurale
	Autres actions visant à améliorer l'accessibilité à la pratique sportive
Volet économique et organisationnel	Quantité et qualité des équipements et matériels utilisés
	Relation avec les propriétaires et autres utilisateurs des installations
	Sources de financement du club
	Moyens de communication
	Nombre et évolution du nombre de bénévoles (dont éducateurs)
	Nombre et évolution du nombre de juges/arbitres
	Nombre, qualification et type d'emploi des salariés

Partie 2 : Analyse de l'état des lieux / diagnostic

	Points forts	Points faibles	Note (de 1 à 4)
Environnement du club	Club historiquement encré sur le territoire	La commune souhaite mettre en accessibilité le gymnase (fermeture)	
Publics du club - Généralités	20% de licenciés en plus sur les 3 dernières années	Faible augmentation des jeunes licenciés	
Vie fédérale	Organisation annuelle d'une compétition départementale	Ecole de sport non labellisée	
Volet sportif	Fort développement de la pratique de loisirs	Diminution du niveau global des compétiteurs	
Volet éducatif	Arbitrage intégré dans les activités proposées	Difficulté à amener les jeunes à devenir arbitre	
Volet social	20% de licenciés issus de quartiers sensibles	Faible taux de pratique féminine et handicap	
Volet économique et organisationnel	Nombre conséquent de bénévoles, mais ils sont peu formés	Matériels à changer régulièrement pour assurer la sécurité des pratiquants	

Partie 3 : Objectifs du club pour les années à venir

	Objectifs	Calendrier prévisionnel de réalisation		
		En 2013	D'ici 2 ans	Dans plus de 2 ans
Environnement du club	Augmenter le nombre de créneaux horaires		X	
Publics du club - Généralités	Améliorer la qualité de notre école de sport (label) et promouvoir la vie fédérale	X		
Vie fédérale				
Volet sportif	Développer la pratique compétitive chez les jeunes	X		
Volet éducatif	Développer le nombre de jeunes arbitres			X
Volet social	Développer la pratique sportive féminine		X	
Volet économique et organisationnel	Assurer la sécurité des pratiquants et améliorer la qualité de l'offre de pratique	X		

Partie 4 : Objectifs prioritaires pour l'année en cours

- **A TITRE D'EXEMPLE :**

- **Priorité 1 : Renforcer le développement de la pratique auprès des jeunes de moins de vingt ans de notre club.**

Cette priorité englobe :

- Achat de matériels réalisés à leur profit
- Fonctionnement de l'école de sport
- Les journées d'animation et/ou de détection organisées par le club
- Etc..

Chiffrer « sincèrement » le coût global de cette priorité (par exemple 2 000 €)

Identifier le nombre précis de personnes concernées par le projet.

Solliciter une aide du CNDS pour mener à bien cette priorité.

Partie 5 : Moyens nécessaires à la réalisation

	Description des actions	Moyens humains	Moyens financiers	Moyens matériels / logistique
Objectif 1 : Développer la pratique chez les jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Achat de matériels spécifiques - Ecole de sport 	3 MF + bénévoles	Chiffrer le coût global de la priorité	Lister le matériel (celui qui est en votre possession, et celui qui doit être acheté)
Objectif 2 : Formation des bénévoles	<ul style="list-style-type: none"> - Formation arbitres - Formation PSC 1 - Formation éducateurs 			Frais inhérents aux formations (inscriptions, déplacements...)
Objectif 3 : Promouvoir la vie fédérale	<ul style="list-style-type: none"> -Organisation de compétitions - Journée fédérale - Labellisation école de sport 	Bénévoles		Logement des officiels + location installation
Formation professionnelle (BIF)				
Emploi (PSE)				

Partie 6 : Critères d'évaluation du projet

	Critères d'évaluation qualitatifs	Critères d'évaluation quantitatifs
Objectif 1 : Développer la pratique chez les jeunes	Degré de satisfaction des jeunes vis-à-vis des entraînements proposés	3 jeunes en sélection régionale Evolution globale du niveau sportif et de la part des jeunes licenciés
Objectif 2 : Formation des bénévoles	Degré de structuration des actions d'encadrement mises en place	80% des bénévoles éducateurs diplômés d'ici 2 ans et à jour du PSC 1
Objectif 3 : Promouvoir la vie fédérale	Degré de satisfaction des participants et organisateurs	Nombre de personnes accueillies Nombre de personnes désirant s'inscrire au club suite à la journée
Formation professionnelle (BIF)		
Emploi (PSE)		

Les outils utiles pour mettre en forme le projet de club

- Les comptes-rendus détaillés des Assemblées Générales
- Les documents supports des demandes de subvention faites auprès de votre commune ou du Conseil Général (que vous pouvez joindre à votre projet)
- Les documents qui relatent les priorités de la politique fédérale
- Les priorités définies dans les projets de ligues et comités
- Les critères de labellisation des clubs
- Les statistiques nationales de la discipline (évolution des populations notamment)

IMPORTANT

Ne pas chercher à développer des activités si le club n'en a pas les moyens !

**VALORISER AVANT TOUT
CE QUE VOUS FAITES DÉJÀ !**



Dans un premier temps, valoriser et envisager le renforcement des points forts de l'association

→ **PERENNISATION / CONSOLIDATION DES ACTIVITES**



ENSUITE, tenter de palier aux points faibles (populations faibles dans certaines catégories de public, lacunes en formation, organisation interne, etc...)

→ **DEVELOPPEMENT / DIVERSIFICATION DES ACTIVITES**

MERCI DE VOTRE ATTENTION

**N'hésitez pas à vous appuyer
sur votre comité départemental, le CDOS
et votre référent à la DDCS
pour toute question relative
à la rédaction de votre projet de club**